



Aix en Provence

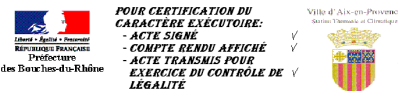
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.723**

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120710-22356- DE-1-1_0
Date de signature : 12/07/12
Date de réception : jeudi 12 juillet 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: ✓ - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : SOUS-PREFECTURE (RUE MIGNET)- BATIMENT C (ANNEXE COLLEGE MIGNET) -
ECHANGE AVEC SOULTE - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

NEANT

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

NEANT

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dabha BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 09/07/12

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : SOUS-PREFECTURE (RUE MIGNET)- BATIMENT C (ANNEXE COLLEGE MIGNET) -
ECHANGE AVEC SOULTE - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Le nouveau conservatoire Darius Milhaud sera opérationnel à la rentrée scolaire 2013 ce qui permettra de libérer les locaux de l'annexe située dans le bâtiment C du collège Mignet.

Ce projet ambitieux renforçant le rayonnement du Pays d'Aix a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Général qui sont restées sans suite.

Ce bâtiment (en R+3), propriété de la Ville d'Aix-en-Provence, représente une surface utile d'environ 1294 m² et a fait l'objet de discussion sur la gestion des propriétés foncières de la Ville et du département qui elles non plus n'ont pas abouties

Les parents d'élèves de par la localisation de l'annexe dans l'enceinte du collège Mignet demandent naturellement l'utilisation de ces surfaces pour de nouvelles classes de sciences.

Le Conseil Général au travers de sa Vice-présidente en charge des collèges a néanmoins récemment confirmé à la Ville que l'annexe Mignet pouvait lui être remise, son utilisation n'étant pas nécessaire au fonctionnement du collège.

Par ailleurs les services de la Sous-Préfecture vont libérer les locaux qu'ils occupent au 24 rue Mignet.

L'immeuble correspondant est érigé sur la parcelle cadastré section AD n° 88 d'une surface de 1849 m², propriété du Département des Bouches du Rhône.

Dans le cadre des discussions engagées avec le Conseil Général il paraît donc possible de proposer au Conseil Général, gestionnaire du collège, un échange avec soulte, entre ces deux immeubles, évaluée par experts.

Une fois les termes de la proposition finalisée le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer définitivement sur le dossier.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport

**2012.723 - SOUS-PREFECTURE (RUE MIGNET)- BATIMENT C (ANNEXE COLLEGE MIGNET) -
ECHANGE AVEC SOULTE - INFORMATION DU CONSEIL**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**